

## Annexe 2 : La Garde Mobile

La Garde Mobile a été organisée par la loi militaire de 1868, dite loi Niel, du nom du Maréchal Adolphe Niel (1802-1869) ministre de la guerre en 1867.

### **Ce que dit la loi...**

Il s'agit de pouvoir mobiliser en cas de nécessité les jeunes gens qui au tirage au sort n'ont pas été retenus pour constituer l'armée active. Ceux-ci faisaient 7 ans de service, ceux de la Garde Mobile 5 ans.

La Garde Mobile est organisée selon les circonscriptions de l'administration civile, et regroupés en unités départementales. Ainsi, « *Les Mobiles de Savoie* ». Les cadres de la Garde Mobile étaient en général recrutés parmi les notables locaux.

Au niveau national cette Garde Mobile constituait une réserve de 600 000 hommes, permettant de doubler les effectifs de l'armée active.

### **... et la réalité**

En fait, au moment où la guerre de 1870-1871 éclate en juillet la Garde Mobile n'a pas de véritable réalité opérationnelle.

Après le désastre de Sedan, la Garde Mobile constitue l'essentiel des forces armées françaises.

Le nouveau gouvernement républicain décide de résister et confirme la décision prise en juillet de lever la Garde Mobile.

### **La Garde Mobile en Savoie**

Pour la Savoie, la Garde Mobile est composée de cinq bataillons : deux en Savoie, trois en Haute-Savoie, Annecy (sud du département), Bonneville (le Faucigny et 2 cantons du Chablais) et Thonon (bassin lémanique et région de Seyssel)

Chaque bataillon se compose de huit compagnies, rassemblées à Chambéry, Moûtiers, Annecy et Bonneville et Thonon.

*« Les futurs combattants qui, en août, encombraient les rues et des bâtiments de Chambéry destinés à les recevoir, nous apparaissaient en septembre munis de fusils à piston et s'exerçant à l'école de peloton sous les ordres de quelques chefs comme de Montheil, ex-officier de cavalerie, à la tête du contingent d'Aix, de Cordon, ex-zouave pontifical, et de Lassus, fils de l'ex-préfet (...). Le moral était excellent, chefs et hommes se sentant rapidement solidaires en face d'une tâche dont ils mesuraient la grandeur ».* (Jacques Lovie)

Le 24 septembre 1870, c'est le départ du 1<sup>er</sup> bataillon de Savoie comprenant 1.135 hommes, commandé par Albert Costa de Beauregard secondé par le capitaine de Cordon, chef de la huitième compagnie, et sept autres capitaines : Montheil, de Lassus Saint-Geniès, du Noyer, Puthod, Milan, Sorbon et Mollier.



*« Il y eut des larmes et quelques incidents : des excitateurs dirent aux hommes qu'ils partaient à la boucherie avec de mauvais fusils. De Cordon, pris à partie par un garçon mal élevé, l'envoya rouler à terre. Du train s'échappèrent des cris à réveiller la vallée entière et des coups de fusils capables de tuer toutes les poules sur le passage ».* (Frédéric Sassone)

*« Les savoyards avaient été incorporés dans l'armée française au nombre de 35.000 et les organisateurs et principaux chefs des bataillons de mobiles de Savoie et de Haute-Savoie avaient été d'anciens officiers de l'armée sarde : le général Rolland, les commandants Bastian et Dubois auxquels s'était joint Albert Costa de Beauregard. Avec ce descendant d'une des familles autrefois les plus intimement attachées à la Maison de Savoie, tout le passé savoyard, en quelque sorte, était venu se ranger sous le drapeau français en péril ».*

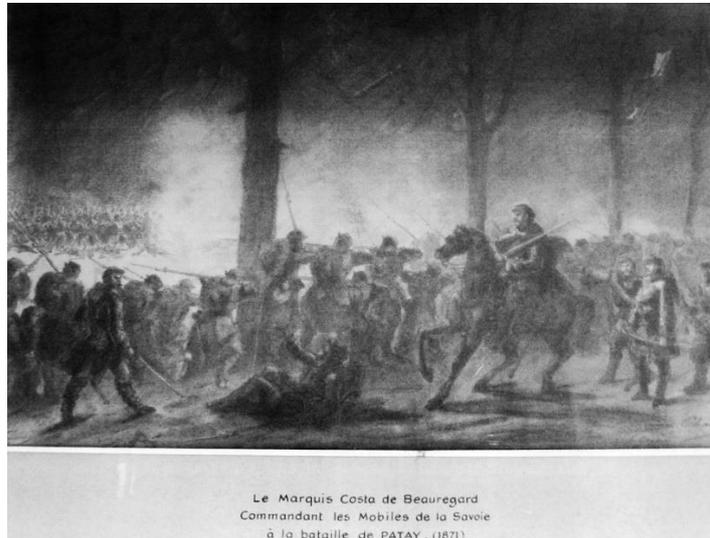
(Henri Ménabréa.- Histoire de la Savoie.- Editions du centenaire, Dardel, 1958)

**Mobiles au repos**

Dès avant la défaite de Sedan, et sur fond de débat entre républicains et bonapartistes, les rues de Chambéry sont « encombrées » nous dit Jacques Lovie « de mobiles en instance d'incorporation, recrutées le plus souvent paysannes venues se ranger docilement sous les ordres des officiers désignés parmi les notables ».

Le 2 septembre c'est la défaite de Sedan, et le 4 septembre Gambetta informe le Préfet de la déchéance de la Chambre et la proclamation de la République.

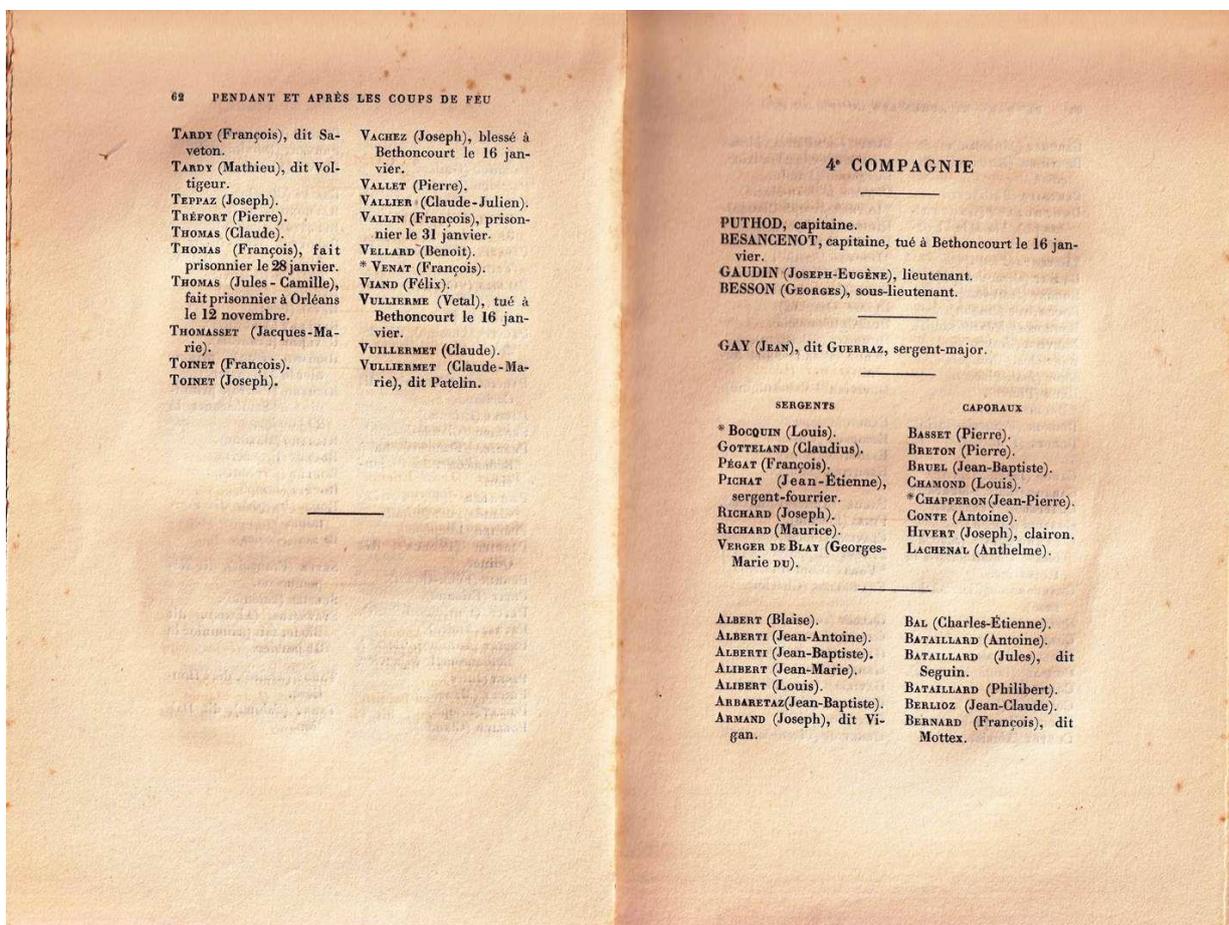
Les mobiles « d'abord couchés sur des paillasses sans couvertures, abominablement mal nourris, (...) munis d'uniformes qu'au bout d'un long délai » (Sassone) étaient prêts à intervenir dès octobre 1870 sur les champs de bataille de l'Orléanais, puis en janvier 1871, dans l'Est.



Le Marquis Costa de Beauregard  
Commandant les Mobiles de la Savoie  
à la bataille de PATAY (1871)

*Charles-Albert Costa de Beauregard à la bataille de Patay le 2 décembre 1870*

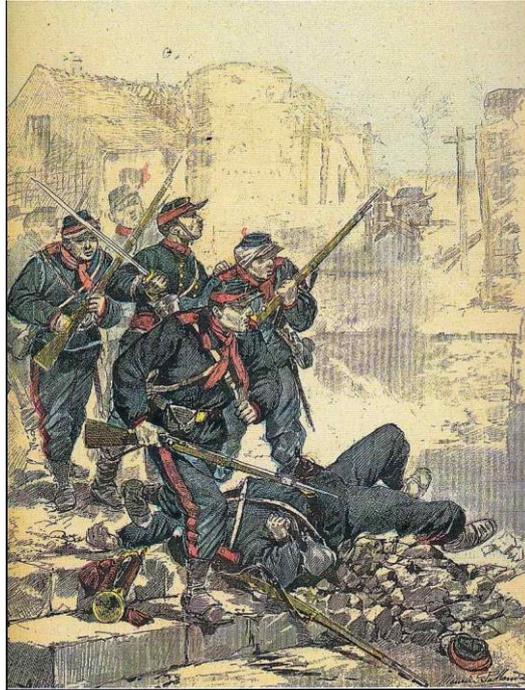
La composition complète du 1<sup>er</sup> bataillon, présentée par compagnie



*composition nominative du 1<sup>er</sup> Bataillon*

La

- La 1<sup>ère</sup> compagnie est constituée par le contingent d'Aix les Bains.
- La 2<sup>ème</sup> compagnie est composée des mobiles de Ruffieux et d'Albens.
- La 3<sup>ème</sup> compagnie est recrutée dans les cantons de La Motte-Servolex (bien plus étendu qu'aujourd'hui) et de Chambéry-Nord. Son capitaine est le motterain Frédéric Favier du Noyer de Lescheraines.
- La 4<sup>ème</sup> compagnie vient du canton de Chambéry-sud et de Montmélian.
- La 5<sup>ème</sup> compagnie, commandée par le capitaine Milan qui sera tuée à Bethoncourt, vient de La Rochette et ses alentours.
- La 6<sup>ème</sup> compagnie venait de Saint-Pierre d'Albigny et du Chatelard.
- La 7<sup>ème</sup> compagnie venait des Echelles et du Pont de Beauvoisin.
- La 8<sup>ème</sup> compagnie a pour capitaine le comte Joseph de Cordon, ancien zouave pontifical. De lui, Albert Costa de Beauregard écrit : « *En 1870, on n'eût pas cherché le comte de Cordon ailleurs que devant l'ennemi* ». Il est touché par une balle à Bethoncourt. Elle est recrutée dans les cantons d'Yenne et de Saint-Genix.



*Les Mobiles au combat*